

3352

21 OCT, 2016

## Consultation Nationale n°C.N.04/2016 2ème avis Acquisition de six (06) pulvérisateurs portés

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits « G.I.Fruits » se propose d'acquérir six (06) pulvérisateurs portés ayant les caractéristiques suivantes :

- Capacité du réservoir environ 600 Litres ;
  - Cuve en polyéthylène avec protection UV ;
  - Pompe à trois pistons ;
  - Membranes 50 litre/mn à 40 bars ;
  - Moteur essence robin de puissance 6 cv ;
  - Démarrage électrique et avec lanceur à retour automatique
  - Un distributeur avec régulateur de pression et manomètre à bain de glycérine
- Livré chacun avec :
- Lance à jet réglable de longueur 50 m de tuyau hp 40.
  - Tuyau d'extension de 50 m et raccord

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation doivent adresser leurs offres sous plis fermés, soit par voie postale et déposée directement au bureau d'ordre central contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du Groupement Interprofessionnel des Fruits à l'adresse suivante : 2 rue Badi Ezzamen, cité Mahrajène – 1082 - Tunis au plus tard le 04 novembre 2016 11h00 (le caché du bureau d'ordre fait foi), portant la mention A NE PAS OUVRIR « Consultation pour l'acquisition de pulvérisateurs portés et lances ».

Les offres doivent contenir les documents suivants :

### Documents administratifs :

1. Un cautionnement provisoire d'un **montant forfaitaire** de cinq cent (500<sup>dt</sup>000) Dinars. Il devra être valable pendant **soixante (60) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des Offres.
2. Attestation justifiant que le soumissionnaire est en règle avec la Direction des Impôts (pour les soumissionnaires résidents en Tunisie) ;
3. Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (pour les soumissionnaires résidents en Tunisie).
4. Certificat de non faillite, de redressement judiciaire où tout autre document équivalent prévue par le droit du pays d'origine des soumissionnaires non résidents en Tunisie ;
5. Extrait du registre de commerce ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie ;
6. Déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution avec signature et cachet de l'entreprise à la fin du document (suivant modèle joint au Cahier des Charges) ;
7. Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent au sein du groupement ayant
8. quitté l'activité depuis moins de **cinq (05) ans** ;

### Documents techniques :

1. Offres technique détaillée du matériel proposé avec prospectus et documentation technique ;
2. Garantie offerte et durée ;
3. Certificat d'Origine des produits ou un document indiquant l'origine du produit.
4. Références technico-commerciale du soumissionnaire ;
5. Documents techniques spécifiques.

### Offre Financière :

1. La soumission timbrée avec signature légalisée du premier responsable ;
2. Le bordereau des prix avec signature légalisée du premier responsable.

Sera rejetée, toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **vendredi 04 novembre 2016 à 12h00** au siège du groupement à Tunis sis 2 rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis- Tunisie.

Par ailleurs, les offres parvenues après le délai de réception sont restituées à leurs titulaires accompagnées d'une copie de l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure étant conservée par le G.I.Fruits en tant que preuve.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis sera susceptible d'être rejetée.

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de **soixante jours (60)** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.



N°3353

21 OCT. 2016

## Consultation Internationale N°C.I.03/2016 Acquisition de lances pour douche foliaire

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits « G.I.Fruits » lance la présente consultation pour l'acquisition de **vingt (20) lances pour douche foliaire** ayant les caractéristiques suivantes :

- > **Vingt (20)** lances composées d'une section de 1 mètre et 2 mètres utilisés séparément ou ensemble.
- > Peuvent être utilisés pour traitement foliaire de hauteur de 5 mètres.
- > Livrés avec :
  - **vingt (20)** douches POLE 12 mètres : pole fibre de carbone de longueur < 1,9 et allant jusqu'à 12 mètres utilisé pour les traitements foliaires des palmiers et à haute pression ;

Les soumissionnaires, intéressés par la présente consultation, doivent adresser, obligatoirement, leurs offres par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé ou par Rapide Poste ou déposer directement au Bureau d'Ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis**, au plus tard le **04 novembre 2016 à 11<sup>h</sup>00** (cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi). Les offres doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : « **NE PAS OUVRIR – C.I.03/2016 – Acquisition de lances pour douche foliaire** ».

Seront insérés dans cette enveloppe les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans une enveloppe séparée. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées et comporter la référence de la consultation et son objet.

### Documents techniques :

- L'offre technique détaillée du matériel proposé avec prospectus et documentation technique ;
- Garantie offerte et durée ;
- Délai de livraison
- Certificat d'Origine des produits ou un document délivré par la société productrice des fournitures objet de la présente consultation ;
- Manuel d'utilisation et manuel technique ;
- Service après vente.

### Offre Financière :

- Un cautionnement provisoire d'un montant forfaitaire de **cinq cent (500dt000) Dinars**. Il devra être valable pendant **soixante (60) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des Offres.
- Le bordereau de prix, en indiquant la durée de validité de l'offre, avec signature du premier responsable et cachet de l'entreprise.
- Modalité de paiement

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **vendredi 04 novembre 2016 à 11<sup>h</sup>30** au siège du groupement à Tunis sis **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis- Tunisie**.

Par ailleurs, les offres parvenues après le délai de réception sont restituées à leurs titulaires accompagnées d'une copie de l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure étant conservée par le G.I.Fruits en tant que preuve.

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période minimale de **soixante jours (60)** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Le Directeur Général du Groupement  
Interprofessionnel des Fruits

Mohamed Ali El Jendoubi

